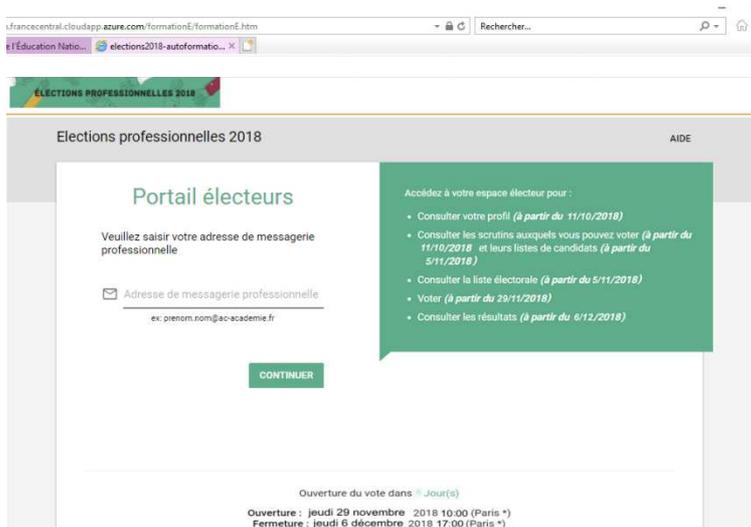


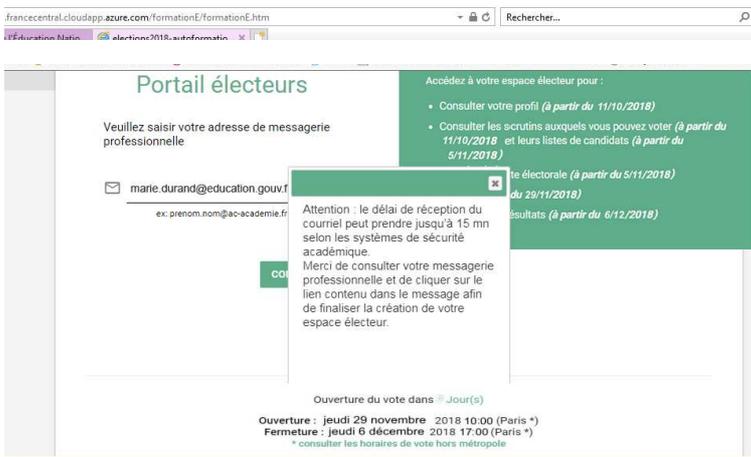
## ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Création de l'espace électeur (indispensable pour pouvoir voter)

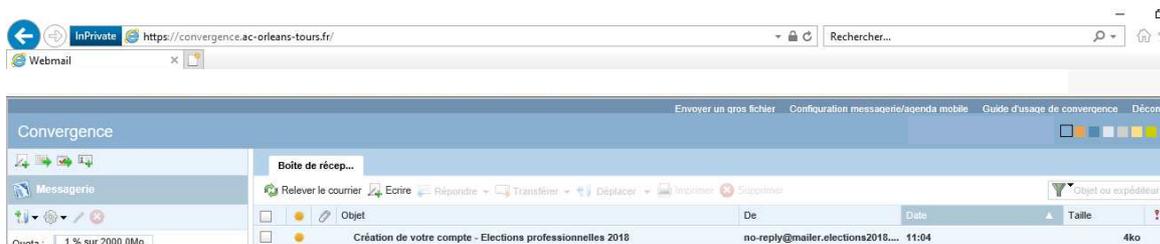
A compter du 11 octobre, l'espace électeur sera ouvert et accessible à partir du lien : <https://elections2018.education.gouv.fr>.



Vous arrivez sur cette page. Vous entrez votre adresse mail professionnelle (prenom.nom@ac-orleans-tours.fr)



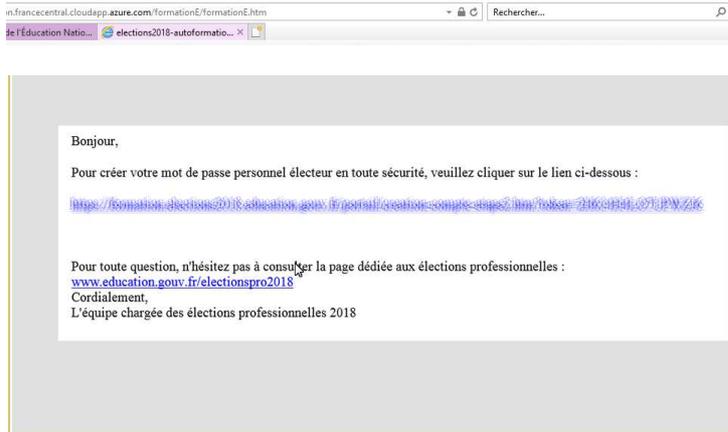
Cliquez sur continuer, une fenêtre s'ouvre vous indiquant que vous allez recevoir un mail à l'adresse indiquée.



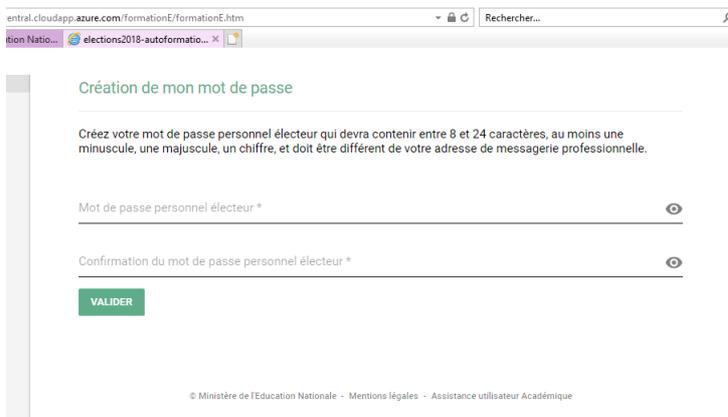
Vous recevez ce type de mail dans votre boîte pro.

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

### Création de l'espace électeur (indispensable pour pouvoir voter)



A réception du mail, cliquez sur le lien inclus dans le message.



Vous créez alors votre mot de passe personnel :

- Entre 8 et 24 caractères, avec au moins une minuscule, une majuscule et un chiffre.



Vous accédez alors à votre espace électeur. Le vote est ouvert du 29 novembre au 6 décembre, 17h00.